



Conseil Municipal

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS -06-23-

Séance du 25 Janvier 2023

Le mercredi 25 janvier deux mille vingt-trois, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Michel PEDERENCINO, conformément à la convocation qui lui a été faite le 20 janvier 2023, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la Loi.

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : Michel PEDERENCINO, Jean-Luc VANDENBEUCK, Évelyne COYAU, Vincent JEANMOUGIN, Priscilla LEGRAND, Henri DAZIN, Eric DESENCLOS, Catherine PARENT, Audrey MELONI, Pauline CANVA, Cathy DELOFFRE, Emmanuel LASSON,
Représentés : Christophe BLERVAQUE (par Eric DESENCLOS), Murielle BERNARD (par Audrey MELONI)
Absents : Alain DRUELLE

Adhésion au dispositif Bibliothèques en réseau

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Pauline CANVA

Madame Pauline CANVA, conseillère municipale, expose le projet de la mise en réseau des bibliothèques.

La mise en réseau des bibliothèques permettra de redynamiser les bibliothèques du territoire et de redonner le goût de la lecture aux habitants.

La dynamisation passe par la transformation des bibliothèques en un lieu convivial de culture, d'échange, de vie, de rencontre, de lien social, de transmission, de savoir et de partage.

La mise en réseau commence par l'informatisation des bibliothèques, puis la création d'un catalogue commun sur un logiciel commun. Ce catalogue permettra aux habitants de savoir si une bibliothèque a le livre qu'ils recherchent et donc où aller le chercher.

La mise en réseau implique la signature d'un contrat d'objectifs qui nous encourage à évoluer progressivement et à proposer un service culturel de proximité, mieux adapté et répondant aux besoins de notre population.

Le contrat d'objectifs vise à améliorer certains services de la bibliothèque, une aide technique et financière sera accordée par le Département et sa Médiathèque départementale à la commune pour le développement et la gestion de sa bibliothèque.

Dans le cadre de cette mise en réseau, le SIRA propose de recruter un animateur à mi-temps dans un premier temps. Le coût des charges du personnel sera réparti en quote-part sur le nombre d'habitants du territoire du SIRA soit 15695 habitants dont 1437 férinois. L'animateur aura en charge le développement du réseau et des animations.

Mme CANVA propose

- La mise en réseau de la bibliothèque de la commune avec une mise à disposition d'un ordinateur
- Le budget pour la première année est de 6500 € en plus du budget déjà alloué à la bibliothèque.

1000 € de logiciel

2000 € d'informatique

800 € de formation

300 € de consommables

400 € d'hébergement et de maintenance logicielle

2000 € participation aux charges de personnel de l'animateur du SIRA

SOUS PREFECTURE
DE DOUAI

02 FEV. 2023

ARRIVEE

Le budget alloué pour les années suivantes sera, pour la commune de FERIN, de 2700 € (charges personnel, maintenance et consommables, en supplément du budget annuel de la bibliothèque)

Ouï cet exposé,
le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés

DÉCIDE

- D'adhérer au dispositif bibliothèques en réseau.

Ainsi délibéré,

Le Maire
Michel PEDERENCINO



Publication le :

Transmission au représentant de l'État le :

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.